



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E43335

VALABLE JUSQU'AU 12/12/2025

ÉDITÉ LE

21/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/09/1988

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 18/11/2024
1 000 000

Raison sociale : J.C.P. ENTREPRISE

475 RUE DE FLINS
78410 BOUAFLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 34854868600057

Siret : 348 548 686 00065

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 00 732800W

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146903751

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146903751

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/09/2024

Téléphone : 01 41 44 88 88

Fax :

Portable :

Site Internet : www.jcpentreprise.com

E-mail : info@jcpentreprise.com

Responsabilité légale :

OPB (853 042 232) / ORTILLON BRUNO PRÉSIDENT

Effectif moyen : 30

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2121	Ravalement en maçonnerie Mention RGE	13/12/2022
2141	Transformation en maçonnerie (Technicité courante) Mention RGE	13/12/2022
2142	Réparation en maçonnerie et en béton armé Mention RGE	13/12/2022
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	13/12/2022
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE	13/12/2022
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante) Mention RGE	13/12/2022
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	13/12/2022
7133	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité supérieure) Mention RGE	22/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.